

**A L'ATTENTION
DE MONSIEUR
LE MINISTRE DE LA SANTE**

OBJET : Rapport d'une enquête concernant une plainte formulée par Monsieur Taoufik Daghbouji pour le non diagnostic anténatal d'une malformation foetale grave lors du suivi de la grossesse de sa femme Madame Imen Abidi par Dr Yahya Driss, gynécologue de libre pratique.

REFERENCE : Plainte de Monsieur Taoufik Daghbouji et Madame Imen Abidi enregistrée à la DIM en date du 06/12/2021 sous le numéro 1982.

Conformément à vos instructions une enquête a été menée pour élucider les circonstances de la prise en charge dans toutes ses étapes par :

- Dr Mounir Sboui, médecin inspecteur général à la DIM.
- Dr Imen Souissi, médecin inspecteur général à la DIM.
- Dr Khalil Ghanjati, pharmacien inspecteur régional DRS Jendouba.
- Dr Hanen Moussi, médecin inspecteur régional DRS Beja

I. RESUME DE LA PLAINTE

Dans la plainte sus référenciée, les plaignants rapportent concernant le suivi prénatal de Madame Imen Abidi, essentiellement ce qui suit:

- La patiente, lors de sa grossesse précédente a eu un accouchement prématuré qui s'est soldé par le décès néonatal du nouveau né. Cet évènement douloureux a eu des répercussions psychologiques sévères pour toute la famille et la mère.
- La grossesse actuelle a été suivie régulièrement par Dr Yahya Driss, gynécologue de libre pratique qui à chaque fois rassure la famille du bon déroulement de la gestation et du bon développement foetal.
- Lors de la dernière visite et dans la lettre de liaison pour accouchement, le médecin a précisé que le foetus est en bon état de santé.
- L'accouchement a eu lieu le 24/02/2021 à l'hôpital et à la grande surprise de la famille, le nouveau né de sexe féminin présente une malformation cérébrale congénitale grave.

